L'ABEILLE.

CONDITIONS :

Dix piastres par an—payables six mois d'avance.

Aucun abonnement ne sera arrêté, à moins que les arrérages ne soient payés, et à moins que celui qui voudra suspendre son abonnement, n'en ait fait connaître son intention, par écrit *au bureau* **de L'ABEILLE, huit jours avant l'expiration du semestre courant.**

Les avis se publient en anglais et en français, à raison d'une piastre par carré de chaque langue pour la première insertion, et 50 cents pour les insertions subséquentes. Le carré est de *quinze* lignes, ou moins.

Les avis dont le nombre d'insertions ne sera pas limité, seront publiés jusqu'à ce qu'on les arrête, aux frais de ceux qui les auront envoyés.

On prend des abonnemens à l'année, pour publier les avis, à des prix raisonnables.

Aucun abonnement pour la campagne ne sera reçu à moins qu'on n'indique quelqu'un en ville chargé de payer régulièrement. Les lettres adressées aux Editeurs doivent être affranchies; dans le cas contraire, elles resteront à la poste.

POUR RIO GRANDE OU BRASSOS DE ST. JAGO.
La belle goëlette mexicaine, **ALERTA**, ayant une partie de sa cargaison engagée, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou à
7 av. *J. W. ZACHARIE & Co.*

A FRETER.
Un beau brick doublé et chevillé en cuivre, du port de 160 tonneaux, pour un port du Nord. S'adresser à
6 avril. STETSON & AVERY.

A VENDRE.
La goëlette **TWO-SISTERS**, maintenant mouillée au Bassin ; elle tire peu d'eau, et est du port de 26 tonneaux ; elle porte de 450 à 500 barils et est calculée pour faire les voyages sur le lac ou sur le fleuve, et même pour faire les voyages du Mexique. S'adresser à SPENCER, LLOYD & Co. rue de Chartres, no. 5, ou à
6 avril J. PAGE, au Bassin.

POUR LIVERPOOL.
Le beau navire **WARREN**, capitaine Studley, pouvant recevoir 400 balles de coton. S'adresser à
Wm. G. HEWES,
5 avril no. 9, rue du Camp.

POUR PHILADELPHIE.
On a besoin de 50 boucauts de tabac et de 100 balles de coton, ainsi qu'un frêt sur le pont, pour compléter le chargement du beau brick **ALCYONE**.
5 avril Wm. G. HEWES.

POUR LIVERPOOL.
Le superbe navire **PLATO**, pouvant recevoir environ 500 balles de coton dans la câle, et 150 sur le pont. S'adresser à
5 avril Wm. G. HEWES.

POUR BOSTON.
Le brick fin voilier **ELIZA**, capitaine Palmers, a besoin de 30 à 40 balles de coton sur le pont. Pour les conditions, s'adresser à
4 avril *STETSON & AVERY.*

POUR NEW-YORK.
Le beau brick EX[illegible] Thomas, partira sans delai. S'adresser à
Wm. G. HEWES,
31 mars no. 9, rue du Camp.

A FRETER.
Le navire fin voilier, **GEORGES**, A 1, capitaine Fales. S'adresser à
Wm. G. HEWES,
26 mars no. 9, rue du Camp.

A FRETER.
La belle goëlette **WILLIAM-HENRY**, du port de 121 tonneaux, et pouvant recevoir 200 boucauts de sucre. Elle est en état de prendre mer immédiatement. Pour plus amples informations, s'adresser à bord ou à
26 mars J. W. ZACHARIE & Co.

PARA TAMPICO.
La goleta mejicana **PAULINA** su capitan Ramon Palomo, admite carga y pasageros. Acudir al capitan abordo ó á
25 de marzo BUYES Y Comp^a.

A FRETER.
Le navire **HENRY TUCKE**, enrégistré A 1, capitaine Bliss, peut prendre 1350 balles de coton. S'adresser à
24 mars LINCOLN & GREEN.

POUR BOSTON.
Le navire (A 1.) **SOUTH BOSTON**, partira sous peu pour le dit port, pour fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord, ou à
A. GURNEY,
21 mars. rue Gravier, no. 62.

DEMANDE.—On demande un bon bâtiment capable de prendre 900 balles pour un des ports du nord. S'adresser à
W. G. HEWES,
10 mars. Rue du Camp, no. 9.

LES GOELETTES
ALIGATOR et **EUGENIE**
feront régulièrement, chaque semaine, le voyage du Bassin à Madisonville et Covington, pour fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord, ou à
LEFEBVRE & DUREL.
9 mars—3 au Bassin.

POUR CHARLESTON.
On a besoin de l'equivalent de 3 à 400 barils, pour completer le chargement d'une goëlette fine voilière. S'adresser à
STETSON & AVERY,
8 mars No. 27, rue du Camp

A LOUER, sept beaux magasins à trois etages, situés rues Conti et Levée, livrables à dater du 1er. mars prochain. S'adresser à H. PERRET & CHARBONNET
15 fév. ou à JOHN GARNIER.

LES propriétaires de l'ilet qui fait face aux rues de la Commune, St. Jean, St.-Pierre, et Gravier, trouveraient à vendre avantageusement leurs Terrains, en s'adressant au bureau de cette feuille. 31 mars—☞

100 SACS Café fin vert, en debarquement du brick Belvidere, vis-à-vis les Magasins bleus, à vendre par
4 avril J. W. ZACHARIE & Co

REÇU et en debarquement du brick General M'Comb, venant de Marseille : 100 barriques vin, 98 barils amandes, 50 jarres do. 475 paniers huile, 350 dagdales do. 250 caisses cornichons assortis, 200 do. fruits à l'eau-de-vie, 400 paniers anisette, 1000 cordes d'ail, 10 balles bouchons, 300 caisses souffre en rouleaux, et 30 quintaux etoupe, à vendre par
20 avril J. W. ZACHARIE & CO.

EN debarquement du bateau-à-vapeur *Red-River*, les objets ci-après, provenant de la fonderie de MM. S. et J. Stacker, au Tennessee:
Moulins à sucre horisont[illegible] laires, de grandeurs di[illegible] approuvé.
Chaudières à sucre, de 24 à 80 pouces.
Grillages en fer et bouches de fourneaux.
A vendre par Wm. M. STWART
20 jan. Rue Conti, No. 26

TRAITES SUR SAVANNAH, (Ge.) à vendre par STETSON & AVERY

CIGARRES DE LA HAVANE—40 milliers cigarres de la Havane, jaunes, de première qualite, marque "*Dos Amigos*" ; à vendre, rue de la Levée, no. 39, par
12 avril T[HOM]PSON & GRANT.

PORC, BŒUF, &c.—400 bls. porc prime, 200 do. mess, 40 do. morceaux choisis, 100 do. machoires, 70 do. plats-cotes, 100 do. bœuf prime, 750 bls. graisse, à vendre par
7 avril *STETSON & AVERY.*

LETTRES DE CHANGE sur New-York, à 60 jours de vue, à vendre au No. 39, rue de la Levée.
28 mars THOMSON & GRANT.

LETTRES DE CHANGE sur New-York, à vendre par
mars LINCOLN & GREEN.

TRAITES sur Philadelphie, New-York Paris et le Hâvre, à vendre par
Hy. PERRET & CHARBONNET.

TRAITES sur New-York et Boston, à vendre par
26 fév THEO. NICOLET & Co.

CHECKS à vue, sur la Banque des *Farmer.* & *Mechanics* de Philadelphie, et sur Nashville (Tennessee) à vendre par
4 janvier YEATMAN, WOODS & Co.

LETTRES de Change sur New-York & Boston, à vendre par
31 déc Wm. G. HEWES.

TRAITES sur Paris, Boston, New-York et Philadelphie, à vendre par
déc.] H. PERRET & CHARBONNET.

TRAITES sur Boston, New-York, Philadelphie et Paris, à vendre par
[29 déc.] H. PERRET & CHARBONNET

EN debarquement de la goëlette *Mary*, de St. Thomas, et ayant droit au drawback,
11 quarts bque. vin de malvoisie, de Canarie, de choix; à vendre, rue de la Levée, no. 39, par
12 avril. THOMPSON & GRANT.

CAFÉ D'HAITI.—Seront debarqués ce matin, du navire Général-Hand, 250 sacs café d'Haïti, prime, à vendre par
12 avril *J. W. ZACHARIE & Co.*

CAFÉ DE LA HAVANE.—En débarquement du brick Isabella y Juan, de la Havane, 184 sacs café vert, prime, à vendre par
12 avril. J. W. ZACHARIE, & Co.

A VENDRE.—Reçu récemment et à vendre,
12 caisses fromage de Gruyère.
10 boites veritable absynthe.
8 av. THEO. NICOLET & CO.

FOIN—250 balles en magasin, à vendre par
[5 avril.] *J. W. ZACHARIE et Co.*

MARCHANDISES du pays.—26 balots toile à draps de 4 4, à vendre par
6 avril. STETSON & AVERY.

10 Barils huile d'olive fine de Smyrne, en debarquement du brick Ivory Lord, et ayant droit au drawback, à vendre par
5 avril.] *PERRET & CHARBONNET.*

SEL.—1372 sacs Sel, reçus par le navire Plato, de Liverpool, et à vendre par
5 avril Wm. G. HEWES.

CACAO DE CARACAS.—Recividos y en venta 25 sacos de cacao, fresco de Caracas. Dara razon, el senor
4 de abril—3 OLIVER AKIN.

LES soussignés ont transporté leur comptoir dans la maison situé vis-à-vis celle qu'ils occupaient, rue Toulouse, no. 56.
PERRET & CHARBONNET.
4 avril

EN debarquement et à vendre, 860 barriquts graisse, 56 boucauts jambon, 13 caisses jambon, [illegible] 10 demi baril porc-mess
1er avril. SAM. C. BELL.

LES soussignés offrent à vendre sur l'habitation de Mme. Marigny Lavaudais, environ cent soixante boucauts de Sucre.
H. PERRET & CHARBONNET.
30 mars

CHANGEMENT DE DOMICILE.
LE Dr. PLOUGH, chirurgien dentiste, a l'honneur de prevenir le public, qu'il a transporté son domicile dans la maison de Mme. Lacouture, rue Royale, no. 140, où il continuera d'exercer sa profession.
Il se rendra chez les personnes qui voudront bien l'honorer de leur confiance. [29 m.☞

40 CAISSES Blanc de baleine de qualité superieure, reçues par le navire Hewes, et à vendre par STETSON & AVERY.
26 mars.

HABILLEMENS D'ETE,
No. 86, rue de la Levee,
LE soussigné vient de recevoir par le navire Illinois, de New-York, un envoi d'habillemens d'été, et des bottes fines, en maroquin &c.
25 mars MALCOLM McCALLUM.

AUX TENEURS D'AUBERGES & DE CAFES.
LE soussigné offre à vendre quelques Pompes pour tirer la bierre, reçues tout récemment des fabricans Messrs. Ewbank & Wittingham de New-York; et que l'on peut voir en s'adressant à WM. SMITH,
Au Magasin de Graines, rue Royale, No. 55.
Nota. Il tient un assortiment de Legumes pour la soupe, soit en nature soit en poudre, savoir: Sauge, Marjollaine, Thym, Graines de Célery, &c. 22 mars.

EN debarquement, 400 barils Farine superfine, 500 barils Porc prime, 18 boucauts jambon, à vendre par
17 mars SAM. C. BELL.

CORDE d'Emballage de bonne qualité, reçue par le bateau à vapeur Patriot, à vendre par
12 mars STETSON & AVERY.

EN debarquement du bateau à-vapeur Louisiana,
49 demi barils, mess-porc, qualité supérieure,
470 barils porc, *prime & cargo*,
8 bts. et 31 barils jambon,
18 bts. plats cotés. A vendre par
SAM. C. BELL.
8 mars. rue du Camp, no. 60,

BAS de soie français, ayant droit au *drawback*, à vendre par
1 mars J. MAGER.

MAQUEREAUX, Morue et Harengs.—300 barils maquereaux, 50 demi do. dito, 200 caisses morue, 200 do. harengs, en debarquement du brick Gem, en face de la Douane, et à vendre par
23 fév A. GURNEY, 62, rue Gravier

HABILLEMENS FAITS.
LEE, WALTON & Co. encoignure des rues de la Douane et de la Levée, viennent de recevoir par le navire Edward Bonaffé et d'autres arrivages récents de New-York, un approvisionnement de vêtemens faits, consistant en habits bleus, noirs et autres couleurs, surtouts do. do. vestes, habits de chasse, pantalons bleus, noirs, et autres couleurs, bombazine, soieries, gilets de diverses qualités et coupes ; aussi un assortiment choisi d'habillemens d'été, consistant en habits et vestes de bombazet, et autres articles 19 février

LES soussignés offrent à vendre en debarquement du navire Zdia venant de Bourdeaux,
10 paniers de 60 bouteilles vin de Madère,
[illegible] 12 do. vin rouge,
[illegible] 12 do. vin blanc d'anis.
9 fév P[ERRE]T & CHARBONNET.

13 caisses de placage d'acajou, à vendre à bon compte, pour clôre les ventes, si l'on s'adresse immédiatement à
B. REES,
17 février No. 10, rue de Chartres

TABAC à priser de Woodward.—Le soussigne a constamment en vente du Tabac Macouba, rappé, et du Tabac écossais qu'il reçoit directement de la manufacture.
B. REES,
17 février No. 10, rue de Chartres

1000 Livres de **CHOCOLAT** de Cadix en débarquement du navire Sarah, venant de Gibraltar, et à vendre par P. Oriol & co. pharmaciens, encoignure des rues Dumaine et Condé. 1er. janv.

A VENDRE par Madame Ve. **YVES LE BLANC**, graines fraiches de toutes espèces: reçues de France, comme suit :
Choux d'York, choux Cubus (gros), choux royal pain de sucre, choux durs de Hollande, aubergines violettes, carottes rouges longues, et dito courtes, betteraves roses longues, radis roses saimonés, raves longues roses, epinards, gros poireaux, oignons rouges, ciboules, céleri plein bleu, dito plein rose, chicorée frisée de Meaux, dito scarole, salsifix, bêtes ou curdes blanches, persil ordinaire, dito frisé, roquette, cresson de fontaine, laitue paresseuse blonde, dito impériale, dito Batavia, asperges, tomates, piments doux, &c. &c. 1er. fév.

Changement de domicile.
CHIRURGIE DENTAIRE.
M. J. FONTANGES ayant changé de domicile, profite de cette circonstance pour remercier les personnes qui ont daigné l'honorer de leur confiance et pour informer le public que sa nouvelle demeure est rue Condé, entre les rues Ste. Anne et Dumaine, maison adjacente à celle du Dr. Formento.
Ayant suivi un cours complet de Chirurgie-Dentaire sous les professeurs les plus distingués de Paris, il peut affirmer qu'il n'y a aucune branche de sa profession qui ne lui soit parfaitement familière. 16 avril—2m

$10 DE RECOMPENSE.

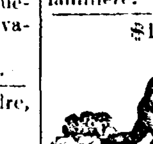

PARTI marron de chez MM. Dugué Frères & Louis Harang, Paroisse Jefferson, lundi dernier, le nègre nommé **DAVIS**, âgé d'environ 30 ans, taille de 5 pieds 9 pouces anglais ; il lui manque une dent devant à la marchoir inférieure.
La récompense ci-dessus sera donnée à quiconque logera le dit nègre dans une des geoles de cet état. P. E. D. LIVAUDAIS.
4 avril—☞ no. 56, rue de la Levée

$20 DE RECOMPENSE.

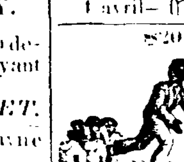

Parti marron de chez le soussigné, samedi dernier (26), l'esclave **PHIL**, âgé d'environ trente trois ans, taille de 5 pieds 10 pouces, boiteux de la hanche droite, mais marchant fort vite, et ne parlant qu'anglais. Au moment de sa fuite, il avait un pantalon de cotonnade et un gilet de fil.
On suppose qu'il se tient dans le faubourg supérieur.—Les capitaines de bateaux à vapeur, et autres, sont prevenus de n'employer ni de ne receler le dit esclave, sous peine d'être poursuivis selon la rigueur des lois.
La recompense ci-dessus sera donnée à quiconque le logera le dit esclave dans la geole de la Nelle.-Orleans.
J. W. ZACHARIE & CO.,
30 mars Rue Bienville, no. 74

EN debarquement du brick Anna Gadsden:—
300 caisses raisin Muscat en grappes.
25 bques. huile raffinee en ete,
40 bls. huile pour les tanneurs,
15 bques. fromage de Goshen,
20 frequins beurre do.
25 ballots de cardes, n°. 10, de Whittemore,
10 douzaines tyras en fil de fer, à vendre, rue de la Levee, no. 39, par
12 avril *THOMPSON & GRANT.*

PIANOS FORTE EN FER FONDU.
LE soussigné a reçu par le navire Chester et autres arrivages récents, un superbe assortiment de pianos-forte de cabinet, de la fabrique d'Andrea Stein, de Vienne; et *do.* en fer fondu, d'un travail achevé et d'une sonorité excellente. Aussi, flutes de toute espece, violons, violoncelles, guitares, clarinettes, bassons, cors de chasse, trompettes, tambours, fifres, cordes à boyaux, archets, et tous autres articles utiles aux musiciens, à des prix raisonnables.
JOHN C. KLEMM.
5 avril Rue du Canal, no. 49.

CHAUX A VENDRE.
EN debarquement du navire Helvetia, de Boston, et à vendre par les soussignés, 500 barriques Chaux vive de Thomastown.
THEODORE NICOLET & Co.
28 mars

LES soussignés offrent à vendre,
20 quarts de barrique vieux Madère,
18 do. do. Malaga doux,
50 do. do. vin de merise,
575 barillets clous assortis,
200 pièces toile d'emballage,
100 pieces toile ecossaise,
200 rouleaux corde du Kentucky.
17 mars SAM. C. BELL

JUS DE CITRON FRAIS—Le soussigné offre à vendre, soit par baril, soit par *quantité de 50 barils*, du Jus de Citron frais de qualité superieure, reçu directement de la Havane. S'adresser à WM. SMITH.
Au magasin de Graines, rue Royale, No. 55. Où l'on trouvera toujours un assortiment de Confitures de la Havane. 10 mars.

A. ROMAIN,
RUE DE CHARTRES, N°. 97.
A reçu par le navire Helvetia, en addition des marchandises reçues par le Bolivar, les articles suivants qu'il offre à vendre en gros comme en detail.
Eau de Cologne en forme de flacons variés,
Pommades en pot et en bâton,
Crême d'Amande, Savon do.,
Extrait d'odeur en formes très variées,
Huile Antique de Macassar et autres,
Savonnettes transparentes assorties,
Brosseries de toutes espèces,
Fausses-queues, Perruques pour hommes et femmes,
Fleurs artificielles pour coiffures, dans le dernier goût,
Cols pour homme, à la mode,
Bretelles, Bas de soie, Gants de chevreaux,
Peignes à naux, à retaper, &c. &c.,
Aussi :—Quelques jolis bustes de femme,
Razoirs de Rogers et de Paris,
Canifs, Ciseaux, etc. etc. 11 dec.

LES soussignés ont reçu par le Bolivar et l'Alabama, les articles suivants, qu'ils vendront à des prix modérés.

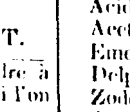

Chlorure d'oxide de Sodium de Labarraque.
Essence éthérée balsamique.
Toni-purgatif ; Grains de santé du Dr. Frank ; Purgatif de le Roy, par Cottin ; Vomi purgatif ditto.
Elixir anti-glaireux de Guillée.
Pâte pectoral balsamique de Regnauld.
Acide prussique médicinale.
Acetate de Morphine ; Chlorure d'or.
Emetine ; Gentianive ; Piperine ; Brucine
Delphine ; Strygnime ; Veratrine; Lupulin
Zode ; Hydriodate de potasse.
Acetate de potasse ; Tartrite de potasse et mercure ; Acetate de mercure ; Sulphate de quinine ; Tridace ; Sulphate de Morphine.
Raciac de valancia ; do. de guimauve, très belle ; do. pireltine ; do. consonde.
Ecorce de racine de grenadier.
Fleurs de guimauve ; Extrait d'Aconite ;
Hysciame ; Belladone ; Noix vomique.
Ratanhia ; Sirop pectoral de Lamoureux,
Régénérateur universel, &c. &c.
18 nov—6m F. ORIOL & Co.
Rues Dumaine et Condé

VIN DE MARSEILLE & EAU-DE-VIE 3-6, à vendre par
17 mars J. MAGER.

VENTES PAR LE MARSHAL.

Madeleine Bernard, f. d. c. l. vs. Bastien Duplessis h. d. c. l.
EN vertu d'un ordre de saisie et de vente à moi adressé par l'hon. C. Maurian, juge président de la cour de cité de la N.-Orléans, j'exposerai en vente, le samedi 21 mai prochain, à midi, à la Bourse d'Hewlett, la moitié du terrain no. 5 dans l'ilet 69, faubourg Lacourse ; la dite moitié de terrain, mesurant trente pieds de face à la rue Thalie, sur cent vingt de profondeur, saisie dans l'affaire ci-dessus.
18 avril. L. DAUNOY, marshal.

Thomas Bank *contre* J. W. Richmond.
EN vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'hon. P. Smith, juge conseiller de la cour de cité, j'exposerai en vente, lundi 25 avril, à 4 heures, no.3, rue Girod, divers meubles, saisis dans l'affaire ci-dessus.
14 avril. L. DAUNOY, marshal.

Edouard St. Martin contre *W. Porkins.*
EN vertu d'un ordre de vente, à moi adressé par l'hon. C. Maurian, juge président de la cour de cité, j'exposerai en vente, samedi 23, à 4 heures, sur les lieux, rue des Remparts, entre St. Pierre et Toulouse, 39 bts. sucre et 26 bls melasse, saisis dans l'affaire ci dessus.
13 avril. L. DAUNOY, marshal.

A. Abat *vs.* W. Hall.
EN vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'hon. P. F. Smith, juge conseiller de la cour de cité, j'exposerai en vente, lundi 25 avril prochain, à midi, à la Bourse, encoignure des rues St. Louis et de Chartres, un Lot de Terre, situé dans le faubourg Annonciation, désigné par le no. 5 dans l'ilet n°. 60, formant l'encoignure des rues des Magasin et Orange, ayant 60 pieds de face sur la première et 120 pieds de face sur la seconde, avec les edifices qui s'y trouvent. Un autre Lot de Terre, situé dans le même ilet, n°. 60, désigné par le n°. 4, mesurant 60 pieds de face (mesure française) dans la rue des Magasin, sur 120 pieds de profondeur, borné d'un côté par le no. 5, et dans la profondeur par le no. 6, saisis dans l'affaire ci-dessus.
25 mars L. DAUNOY, marshal.

Jules Bearino contre José Bernard, la goëlette Basilique et ses propriétaires ; Tricou contre les mêmes.
EN vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'hon. G. Preval, juge conseiller de la cour de cité, j'exposerai en vente mardi 26 avril prochain, à midi, au café de Hewlett,
La goëlette **BASILIQUE**, avec ses voiles, apparaux &c., saisie dans l'affaire ci-dessus.
28 mars L. DAUNOY, marshal

AU PUBLIC.
LE docteur **A. L. PLOUGH**, chirurgien dentiste, natif de Hollande, a l'honneur d'informer les habitants de la Nlle.-Orleans, qu'il vient d'arriver dans cette ville et qu'il se propose de pratiquer la **CHIRURGIE-DENTAIRE** dans toutes ses branches. Il se rendra à la demeure des personnes qui l'honoreront de leur confiance et le feront appeler. Parmi le grand nombre de personnes qui peuvent donner temoignage de son habilete dans son art, il citera les suivantes :
"J'atteste, d'après l'experience que j'en ai faite moi-même, l'habilete du Dr. Plough comme dentiste. J. Q. ADAMS,
Ex-Président des E.-U.
Quincy, le 27 juillet 1829.
L'hon. S. Van-Ranssaeler, à Albany, N. Y.
L'hon. Benjamin Pickman, à Salem, Mass.
Le Très Rev. evêque Fenwick, à Boston, M.
Le Rev. Gardner Spring, à New-York.
Le Rev. Dr. Broadhead, do.
Le Rev. G. F. Schroeder, do.
J. K. Rogers, M. D. do.
Pierre T. Forrester, M. D. do.
Philippe Milldollar, M. D. président et receveur general de l'institution de New-Brunswick, dans le New-Jersey.
Le Rev. Dr. John Ludlow, à Albany, N.Y.
Le Dr. John S. J. Gardner, à Boston, M.
R. M. Patterson, M. D. de l'Universite de la Virginie.
G. G. Cogswell, président de l'institution de Romalhill, Mass.
Le Rev. C. Colton, à Mount-Pleasant, Mas.
Le Rev. James Walker, à Charlestown, Mas.
Le Rev. Dr. Johnston, à Cincinnati, Ohio.
Le Rev. David Root, do. do.
☞On trouvera le Dr. Plough, de 9 heures du matin à 3 heures de l'après-midi, dans sa chambre, rue Royale, No. 140. 22 mars—1m

NOUVEAU BAZAR DE PARFUMS,
RUE ROYALE N°. 213.
(ENTRE SAINTE-ANNE ET DUMAINE.)

L. Choisne, Parfumeur,
DE retour de France par le Bolivar, a l'honneur d'informer le public qu'il a apporte avec lui un assortiment de *PARFUMERIE* superfine en tous genres; entr'autres articles nouveaux, on trouvera dans son magasin : l'eau des Alpes (tonique) par Bourbonne & Maurin; l'extrait de Jasmin, le Caprice de Valerie, l'Ambroisie; le miel d'Angleterre, l'extrait de muguet, de Reseda de Chipre, &c. &c.; tous parfums recherches et qui se recommandent d'eux-mêmes par tout ce qu'ils reunissent d'agreable; le miel anti-scorbutique; le superbe rouge aux fleurs de Satlore de l'Inde; le beau rouge-vert d'Athènes; rouge de Castrie, &c.
Un très-grand assortiment de peignes très-fins, decoupes, graves, estampes et de la dernière mode; brosses à dents fines, [illegible] de tous genres pour habit, à barbe, à ongles, à peigne, &c.—jarretières, lacettelles, très-jolies bourses nouvel[les]; cols brodes; robes de bals brodées; des cornes de chasse montées en argent.
☞Le susnommé ne pouvant, à cause du nombre beaucoup trop considerable d'articles de Parfumeries, contenus dans son magasin, en faire ici l'enumération, remettra aux personnes qui l'honoreront de leur confiance un catalogue de toutes ses parfumeries.

SEUL DÉPOT DU
PARAGUAY-ROUX.
SPÉCIFIQUE CONTRE LES MAUX DE DENTS.
L. CHOISNE, toujours depositaire du précieux adontolgique de Mrs. Roux & Chais, sans croire utile de rappeler ici les vertus incontestables du Paraguay-Roux que tant d'heureux effets ont mieux fait connaître que tous les éloges dont ont retenti les journaux, juge nécessaire aujourd'hui d'avertir le public, que, comme seul dépositaire du Paraguay-Roux, il ne garantira l'efficacite de ce remède qu'autant que les flacons, non seulement sortiront de son magasin, mais encore seront revêtus du nom de L. CHOISNE DEPOSITAIRE. En consequence, il prie les personnes qui se sont déja servies du Paraguay-Roux, ainsi que celles qui pourront en avoir besoin de ne pas le confondre avec l'elexir du Paraguay, le baume de Paraguay et une foule de semblables compositions honteuses que chaque jour voit prôner et qui n'ont rien de commun avec le Paraguay-Roux, de Roux et Chais dont le dépôt se trouve chez le sus-nommé, rue Royale No. 243, entre les rues Ste.-Anne et Dumaine.
23 nov—6m

GUILLAUME a l'honneur d'informer le public qu'il vient d'ouvrir son Restaurant, rue d'Orléans entre le café Tricolore et celui de l'encoignure Bourbon et Orléans; il espère mériter l'estime des personnes qui l'honoreront de leur présence, par l'exactitude qu'il mettra à les servir et par la délicatesse des mets : il se chargera comme par le passé de toutes sortes de commande concernant son état, repas de noces et de corps ; et il a chez lui des salons pour les dames et sociétés particulières au premier.
L'entrée des salons n'aura aucune communication avec le restaurant, on entrera par le corridor qui conduit aux salons. Il a de plus une très-belle salle à l'Hôtel de la Marine, où il peut mettre 300 converts.
Il prévient aussi le public, qu'il tient toujours le susdit hôtel ainsi que les Bains, qui seront ouverts l'été et l'hiver. 1 déc—1m.

LOTERIE
DE L'ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE
***FRANCAISE*—CLASSE No. 18.**
27 numéros—4 roues.
D. MALCOLM, *Commissaire.*
Le Tirage aura lieu le Samedi, 30 Avril 1831.
PROSPECTUS :

1 lot de	$8000		6 lots de	300	
1 " de	3000		6 " de	100	
1 " de	1500		156 " de	40	
1 " de	1200		156 " de	20	
1 " de	1000		624 " de	8	
1 " de	600		7800 " de	4	
6 " de	400				

PRIX DES BILLETS :
Billets entiers $4 00; moitiés $2 00, quarts $1 00; Livrets de 19 billets entiers $40 00, ne pouvant gagner moins de $16; livrets de coupons en proportion. S'adresser au bureau du DIRECTEUR, rue de Chartres, No. 60.
21 avril.

PRENEZ GARDE AUX CONTREFACTEURS.
AYANT appris tout dernièrement qu'un certain individu préparait et vendait dans les Etats-Unis, une imitation de mon célèbre *Catholicon*, qu'il représente comme ayant les mêmes vertus; et présumant qu'on l'offrira en vente à la Nouvelle-Orléans, je préviens le public de ne pas en acheter. On pense que ce remède est semblable au Corrosif et peut faire beaucoup de mal. J'espère que le public se tiendra en garde contre la fraude, et n'achètera que de Messrs. F. P. DUCONGÉ et MORGAN & Co. qui sont mes seuls agents autorisés à la Nouvelle-Orléans, et chez lesquels on peut se procurer le véritable *Catholicon de Potter*, qu'ils reçoivent directement de mon Laboratoire à Philadelphie.
W. POTTER.
9me. rue, Philadelphie.

Célèbre Catholicon
DE POTTER.
Seulement deux piastres la bouteille.

☞Les ingrédients qui entrent dans la composition de ce remède, sont tous du règne vegétal. C'est conséquemment un des médicaments les plus sûrs qu'on puisse employer.
C'EST UN REMÈDE SOUVERAIN dans les maladies de foie, les maux de gorge gangreneux, la débilite resultant de l'intemperance et de la dissipation, la scrofule ou les écrouelles, les anciens ulcères, les douleurs dans les os, les rhumatismes, la dyspepsie, les maladies de poumons, les syphilis, les éruptions sur la figure et le corps, les enflures aux jointures, les dartres, les maladies mercurielles, les hémoroïdes, &c.
Les certificats de cures merveilleuses produites par le Catholicon sont devenus si nombreux qu'il serait impossible de les inserer dans un journal. La réputation dont ce remède a joui depuis six ans, comme *renovateur et purificateur du sang et des humeurs*, est le plus sur garant de son succès à venir. Il a obtenu la distinction dont il jouit par les cures prodigieuses qu'il a opérées, là, où tous les autres remèdes avaient échoué. C'est un des dons les plus précieux qui puissent être offertes à l'humanité souffrante, et il faut espérer que le public s'empressera de répandre ses bienfaits précieux. La ville de Philadelphie à elle seule peut fournir des milliers de temoins pour attester ses vertus et ses effets, et imposer silence à la malice et à la jalousie qui ont ose le decrier.
Quelle preuve plus forte peut on fournir de son utilité, que son succès dans l'hôpital de Pennsylvanie, dans les penitentiaires de Philadelphie et de New-York, et dans une foule d'autres institutions publiques, où toutes les ressources de l'art avaient echoue. Ces faits parlent trop haut pour être dementis. Il est à regretter qu'on s'efforce de substituer une foule de mixtures auxquelles on donne l'apparence de ce remède, que l'on décore des mêmes vertus, et que l'on vend sous le même nom, et quelquefois sous des noms différents.—Quelques contrefacteurs ont poussé l'effronterie jusqu'à remplir les anciennes bouteilles avec l'étiquette: d'autres ont publie à leur profit, les certificats que le proprietaire du veritable Catholicon a obtenus de ceux que son remède avait gueris.
Aussi ce remède a été assailli par l'envie, la jalousie et la fraude, et on l'a empêché d'etendre ses bienfaits.
Recu directement de la fabrique, une partie du veritable Catholicon de Potter, à vendre en gros et en detail, à nos magasins.
F. P. DUCONGÉ,
Encoignure des rues Conti et Chartres.
Où l'on trouve egalement "les traités de Potter sur le Catholicon," rapportant quelques cures remarquables de ce précieux medicament.
21 sept—☞

Nouveau supplément de Chapeaux, Souliers, &c.
Rue de la Levée, No. 86.

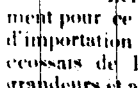

LE soussigné vient de recevoir par le Paquet Dewitt-Clinton un bel assortiment de Chapeaux, Bottes et Souliers, commandé par lui expressément pour ce marché. Ils aussi en magasin, d'importation récente, 60 douzaines bonnets ecossais de la meilleure qualite, de bonnes grandeurs et avant de grandes couronnes fort jolies; il les vendra par douzaine à bas prix.
5 fev. MALCOM McCALAUM.

AVIS.—Des avances sont offertes aux habitants qui veulent expédier leurs sucres au Nord. S'adresser a
9 déc. J. MAGER.

Auguste Bouteloup.
COIFFEUR DE PARIS, arrivant en cette ville pour s'y fixer, annonce au public qu'il vient de s'établir rue Royale, No. 248, entre les rues Ste. Anne et Dumaine, où il offre ses services dans sa profession. Il fera tout ce qui dependra de lui pour mériter la confiance des personnes qui lui feront l'honneur de le faire demander. Il a un grand assortiment de TOURS, BANDEAUX, TOUFFES ET TOUPETS, dans le goût le plus nouveau, ainsi que toutes sortes de parfumeries.
N. B. Il donne des leçons de coiffure et prend des abonnes. 14 déc.—6m.

CHANGEMENT DE DOMICILE.
Spencer, Lloyd & Co.

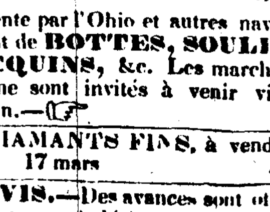

ONT transporté leur magasin du No. 75 de la rue de Chartres, au No. 7, entre les rues de la Douane et du Canal, où ils offrent à vendre, d'importation récente par l'Ohio et autres navires, un assortiment de BOTTES, SOULIERS, BRODEQUINS, &c. Les marchands de la campagne sont invités à venir visiter ledit magasin.—☞ 9 oct

DIAMANTS FINS, à vendre par
17 mars J. MAGER.

AVIS.—Des avances sont offertes aux habitans qui désirent expédier leurs sucres au Nord. S'adresser à
28 nov J. MAGER.

50,000 Cigarres mêles, en caisses de 100 chaque, reçus récemment et à vendre par B. REES,
28 jan. Rue de Chartres, No. 10.

PEIGNES d'écailles ornes, constamment à vendre au magasin de variétés et de Peignes, de B. REES,
18 déc No. 10, rue de Chartres.

ORGE perlee, Camphre, Jus de Reglisse en bâtons, Magnésie calcinée, Pillule bleues de Mass, Poudres de Seidlitz, et Bouteilles pour vin de madère ; en débarquement du navire John Linton, et à vendre par
JAMES S. SHAW, droguiste.
16 déc Encoignure Royale et Douane.

VENTES A L'ENCAN.

PAR T. MOSSY.
MERCREDI, 4 Mai prochain, il sera vendu à la bourse Hewlett, à midi, 6 LOTS DE TERRE situés au faubourg Ste. Marie.
No. 4— Un TERRAIN mesurant 32 pieds 3 pouces de face à la rue des Tchopitoulas, sur 83 pieds 4 pouces de profondeur, sur une ligne, et 85 pieds 3 pouces sur l'autre ligne.
3—Un *Terrain* de 32 pieds 10 pouces de face à la rue de la Commune, sur 83 pieds 4 pouces de profondeur, sur une ligne et 85 pieds 8 pouces sur l'autre ligne.
1—Un *Terrain* de 30 pieds 3 pouces de face à la rue des Tchapitoulas sur 160 pieds de profondeur.
2—Un *Terrain* attenant au précédent ayant les mêmes mesures.
3—Un *Terrain* de 30 pieds 3 pouces de face à la rue des Magasins, sur 150 pieds 1½ pouce de profondeur sur une ligne et 151 pieds 8 pouces sur l'autre ligne.
4.—Un *Terrain* de 30 pieds 3 pouces de face sur 151 pieds 8 pouces de profondeur, sur une ligne et 153 pieds 2½ pouces sur l'autre ligne.
Le tout conforme au plan qui est déposé au magasin d'Encan, où on peut en prendre connaissance.
***Conditions* :—Payables un quart comptant, les trois quarts restants à 1, 2 et 3 ans de termes, billets endossés à satisfaction et hypothèque jusqu'à parfait paiement. 21 avril.**

PAR F. DUTILLET.
PAR ordre de la Cour des Preuves dans et pour la paroisse St. Bernard.
Samedi, 7 mai prochain, à midi précis, à la Bourse Hewlett, seront vendus les biens dépendants de la succession de feu *Joseph Amédée Reggio*, situés en la paroisse St. Bernard, à la Terre-aux-Bœufs, consistant :

1o. **EN UNE HABITATION** etablie en sucrerie, mesurant environ vingt arpens de face sur chaque bord du Bayou aux Bœufs, sur une profondeur de quarante arpens de chaque côté du dit bayou, bornée par le haut par les terres de Francisco Alfonso, et par le bas par celles de la Vve. Nuñez ; vingt-deux nègres de choix, tous garantis, cinq paires et demie de bœufs de tire, quatorze chevaux, cinq vaches avec quatre suivants, et les instrumens aratoires. Il y a sur la dite habitation, quarante-cinq arpens de cannes plantées cette année, et quarante arpens de premiers rejetons.
2o. **UNE TERRE** de cent vingt-trois arpens environ de face, connue sous le nom d'île Wiltz, propre à faire une vacherie, et sur laquelle il y a une vingtaine de bêtes a cornes, à une lieue environ de l'habitation principale.
CONDITIONS DE LA VENTE.
La sucrerie, les esclaves et animaux en un seul et même lot, en quatre termes, savoir : un quart en tout mars 1832, un quart en tout mars 1833 un quart en tout mars 1834, et le dernier en tout mars 1835: l'île une moitié en tout mars 1832, et l'autre en tout mars 1833 ; le tout en billets par coupons et endossés à la satisfaction des interessés, et hypothèque speciale jusqu'a parfait paiement. Les actes de vente et d'hypothèque, aux frais des acquereurs, seront passés par M. Charles Jannin, notaire à la Nlle. Orleans.
Dans le cas où l'habitation ne serait pas vendue le dit jour, faute d'acquereur, les esclaves seront immediatement mis en vente par tête, par le même encanteur, payables dans ce cas, en tout mars 1832 et 1833. 19 avril—8

CAFÉ—550 sacs café fin vert, maintenant en debarquement du brick Julia de la Havane, et à vendre par
16 avril THAYER, HURD & CO.

SUCRE—25 boites sucre brun, maintenant en debarquement du brick Julia, et à vendre par THAYER, HURD & CO.
16 avril. rue des Magasins, n°. 29

AVIS AU PUBLIC—Le sieur Jean Rapalo, annonce aux personnes qui sont affectées de la vue, qu'il entreprend leur cure, et ose se flatter de meriter la confiance du public en lui soumettant les certificats ci-après.
Sa demeure est toujours rue St. Pierre, près de la prison, No. 64.
Le sieur Jean Rapallo ayant été indignement trompe par plusieurs personnes auxquelles il a administre avec succès son remède, se voit avec regret obligé d'annoncer qu'il n'entreprendra à l'avenir aucune cure sans qu'une partie du paiement convenu ait ete effectue. N'etant point medecin, et n'ayant par consequent aucun droit de se faire payer en justice, plusieurs personnes auxquelles il a rendu la vue, ont eu l'ingratitude de se prévaloir de cette circonstance pour lui frustrer ce qui lui est justement dû. Il publiera sous peu d'autres certificats qui lui ont été délivrés.
Je certifie que M. Jean Rapalo a traite ma fille Marie-Louise, âgée de 11 ans, qui souffrait d'un mal qui lui etait venu dans un œil, dans dix jours par le moyen de son remède, la guerison s'est manifestée, et en preuve de la cure, je lui donne cet écrit ce jour.
Nlle.-Orleans, ce 17 mars 1831.
19 mars. VICTOIRE SOUFFRAIN.
Nouvelle-Orléans, ce 15 *mars* 1831.
Il y avait environ trois mois que mon jeune nègre, nommé Charles, avait un œil affecté et je craignais qu'il ne perdît entièrement la vue, lorsque j'appris que M. Rapallo était possesseur d'un remède pour les yeux : je fis appeler ce monsieur, qui, au bout de douze jours, lui a parfaitement rendu la vue, et depuis ce temps mon esclave ne souffre plus de son œil.
BELEFINE BARDOBLE.
Nouvelle-Orleans, 7 février 1831.
Je certifie que M. Jean Rapallo a gueri dans un mois de temps, un des mes yeux qui m'incommodait tellement que je ne pouvais plus travailler, mais grâce à son remède je travaille maintenant et n'eprouve aucune affection à la vue. ANTOINE SEDANO.
Nouvelle-Orléans, ce 1*er janvier* 1831.
Je certifie que M. Jean R[ap]alo a guéri en trois jours, les yeux d'un de mes nègres (l'âge de 34 ans) qui en était très incommodé depuis plusieurs mois, au point de se conduire avec peine momentanément ; il a été depuis exposé au feu et à différents travaux sans se ressentir de cette dite incommodité.
FURCY VERRET.
Je certifie que M. Jean Rapalo, a traite les yeux de mon enfant, âgé de 3 ans et demi, qui était affligé depuis un mois ; il avait presque perdu la vue ; en huit jours il a été parfaitement guéri.
Nlle.-Orléans, 29 décembre 1830.
AUGUSTINE PAIRET.
Je certifie que M. Jean Rapallo a traité mes yeux que je croyais perdus: par ses remèdes, je me trouve très bien à présent, il a fait son traitement dans trois jours.
Nlle.-Orléans, le 27 octobre 1830.
PIERRE DUCLAIVACQ, âgé de 56 ans.
Nouvelle-Orléans, 12 *Octobre* 1830.
MR. JN. RAPALO,
Monsieur,—Il est de mon devoir de reconnaître vos capacités comme oculiste, et particulièrement vos connaissances sur la partie la plus sensible du corps : l'œil. Votre ordonnance et vos avis ont très-bien réussi auprès de ma fille (âgée de 7 ans) ; et en quinze jours elle a parfaitement recouvré la vue. Vous avez, Monsieur, la liberté de faire connaître au public si vous le jugez convenable, (comme je suis certain que beaucoup d'individus sont attaqués de cette maladie,) toute la confiance que j'ai dans votre remède, et la parfaite assurance que vous pouvez guerir tous ceux que vous entreprendrez.
Je suis avec respect, monsieur,
Votre humble serviteur,
ALFRED McCARTY.
Nouvelle-Orléans, 27 *octobre* 1830.
Je certifie que M. Jean Rapalo m'a guéri la vue, par son traitement, dans l'espacé de cinq jours. Je suis âgé de 80 ans, et depuis environ cinq années mes yeux étaient affectés.
6 janv.—3m JEAN LOUIS MICHEL

ENTREPOT DE COUVERTURES Françaises de Granier, chez J. MAGER.